

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2321

20 septembre 2013

### SOMMAIRE

<b>Acmar Systems S.A.</b> .....	<b>111406</b>	<b>Gottex Shelf Company 9</b> .....	<b>111379</b>
<b>ALPINA Real Estate Fund III SCA SICAV-FIS</b> .....	<b>111403</b>	<b>GPB Asset Management S.A.</b> .....	<b>111381</b>
<b>Alpina Real Estate GP III S.A.</b> .....	<b>111403</b>	<b>Grandstand Investments S.à r.l.</b> .....	<b>111381</b>
<b>Amplio Group S.A.</b> .....	<b>111405</b>	<b>Grosvenor French Retail Investments S.A.</b> .....	<b>111380</b>
<b>APEX Tool Holding Luxembourg</b> .....	<b>111406</b>	<b>Grosvenor Hexagone S.à r.l.</b> .....	<b>111378</b>
<b>Aquiline C2P Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>111407</b>	<b>HC Holdings I S.à r.l.</b> .....	<b>111381</b>
<b>Aquiline Investments S.à r.l.</b> .....	<b>111407</b>	<b>Janus Holdings Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>111362</b>
<b>Aria Structured Investments S.à r.l.</b> .....	<b>111407</b>	<b>Mangham S.à r.l.</b> .....	<b>111404</b>
<b>Ascot Capital Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>111406</b>	<b>Meluna Investments S.à r.l.</b> .....	<b>111404</b>
<b>Asterion S.à r.l.</b> .....	<b>111406</b>	<b>Metalica S.A.</b> .....	<b>111404</b>
<b>Astringo S.à r.l.</b> .....	<b>111406</b>	<b>Mevy Development S.A.</b> .....	<b>111404</b>
<b>Balfid S.à r.l.</b> .....	<b>111391</b>	<b>MGE Neumunster Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>111403</b>
<b>Balfin Services S.à r.l.</b> .....	<b>111393</b>	<b>MGP Dial S.à r.l.</b> .....	<b>111403</b>
<b>Finland S.A.</b> .....	<b>111378</b>	<b>MGP June II S.à r.l.</b> .....	<b>111405</b>
<b>Gaichel Invest S.A.</b> .....	<b>111380</b>	<b>MGP June S.à r.l.</b> .....	<b>111403</b>
<b>GEBPF Hilden (Lux) S.à r.l.</b> .....	<b>111382</b>	<b>MGP Quantum S.à r.l.</b> .....	<b>111404</b>
<b>Général Service Investissement S.A. - SPF</b> .....	<b>111379</b>	<b>MGP Upsilon S.à r.l.</b> .....	<b>111405</b>
<b>Georges &amp; Associés S.à r.l.</b> .....	<b>111380</b>	<b>MH Germany Property III S.à r.l.</b> .....	<b>111388</b>
<b>German Ground Lease Finance S.A.</b> .....	<b>111377</b>	<b>MH Germany Property I S.à r.l.</b> .....	<b>111390</b>
<b>German Retail Fundco S.à r.l.</b> .....	<b>111378</b>	<b>Min.Participations S.A.</b> .....	<b>111388</b>
<b>German Retail Luxco S.à r.l.</b> .....	<b>111378</b>	<b>MSEOF Airport S.à r.l.</b> .....	<b>111385</b>
<b>German Retail Property Fund Manager S.à r.l.</b> .....	<b>111379</b>	<b>MSEOF Pascal Lux S.à r.l.</b> .....	<b>111383</b>
<b>German Retail Property Luxco S.à r.l.</b> ..	<b>111379</b>	<b>MSEOF Quattro Fixture-Co S.à r.l.</b> .....	<b>111388</b>
<b>GERP II Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>111382</b>	<b>Raiatea Finance S.A.</b> .....	<b>111408</b>
<b>Glanbia Luxfin S.A.</b> .....	<b>111381</b>	<b>Sam HWA Steel S.A.</b> .....	<b>111408</b>
<b>Globalis S.A.</b> .....	<b>111378</b>	<b>Simple Global SA</b> .....	<b>111408</b>
<b>Gordon Gambio Holding S.à r.l.</b> .....	<b>111379</b>	<b>Société Immobilière Bâtiment Konrad Adenauer du Parlement européen</b> .....	<b>111407</b>
<b>Gottex Real Asset Fund 1 (Coal UM) S.à r.l.</b> .....	<b>111380</b>	<b>Stoneworks Asset Management (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>111408</b>
<b>Gottex Real Asset Fund 1 (VLCC) S.à r.l.</b> .....	<b>111380</b>	<b>Visavis Editions S.A.</b> .....	<b>111382</b>
		<b>VIS Finance SA</b> .....	<b>111382</b>

**Janus Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 178.454.

In the year two thousand and thirteen on the twenty-eighth day of June.

Before us Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-Sur Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

JCF III Europe S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 161027, having its registered office at 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Ms. Johanna Wittek, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

This proxy, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing person is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Janus Holdings Luxembourg S.à r.l., (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and which is not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 20 June 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the Company were not amended since then.

The appearing person representing the whole corporate capital requires the notary to enact the following resolutions:

*First Resolution*

The Sole Shareholder resolves to decrease the nominal value of the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company from their current nominal value of one British pound (GBP 1.00) to a nominal value of two tenths of a penny (GBP 0.002) and to subsequently convert the twelve thousand five hundred (12,500) existing shares of a nominal value of one British pound (GBP 1.00) into six million two hundred fifty thousand (6,250,000) shares of the Company with a nominal value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each.

*Second Resolution*

The Sole Shareholder resolves to create the following classes of shares all with a nominal value of two tenth of a penny (GBP 0.002):

- shares of class E1 (the "Class E1 Shares");
- shares of class E2 (the "Class E2 Shares");
- shares of class E3 (the "Class E3Shares");
- shares of class E4 (the "Class E4 Shares");
- shares of class E5 (the "Class E5 Shares");
- shares of class E6 (the "Class E6 Shares");
- shares of class E7 (the "Class E7 Shares");
- shares of class E8 (the "Class E8 Shares");
- shares of class E9 (the "Class E9 Shares");
- shares of class E10 (the "Class E10 Shares");
- shares of class J1 (the "Class J1 Shares");
- shares of class J2 (the "Class J2 Shares");
- shares of class J3 (the "Class J3 Shares");
- shares of class J4 (the "Class J4 Shares");
- shares of class J5 (the "Class J5 Shares");
- shares of class J6 (the "Class J6 Shares");
- shares of class J7 (the "Class J7 Shares");
- shares of class J8 (the "Class J8 Shares");
- shares of class J9 (the "Class J9 Shares");
- shares of class J10 (the "Class J10 Shares")

The above classes of shares have the specific rights and obligations set out in the Company's articles of association as amended pursuant to the last Resolution below.

#### *Third Resolution*

The Sole Shareholder resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred British pounds (GBP 12,500) through the cancellation of all the six million two hundred fifty thousand (6,250,000) shares of the Company so as to temporarily bring the share capital of the Company to zero British pounds (GBP 0).

The Sole Shareholder resolves to allocate the proceeds of the capital reduction of twelve thousand five hundred British pounds (GBP 12,500) to the share premium account of the Company so that no distribution shall be made to the Sole Shareholder.

#### *Fourth Resolution*

Simultaneously with the above reduction of share capital, the Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of thirteen thousand nine hundred sixty-six British pounds and thirty-two pence (GBP 13,966.32) in order to raise it from its current amount of zero British pounds (GBP 0) up to thirteen thousand nine hundred sixty-six British pounds and thirty-two pence (GBP 13,966.32), through the issue of:

- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) shares allocated to the Class E1 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) shares allocated to the Class E2 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) shares allocated to the Class E3 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) shares allocated to the Class E4 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) shares allocated to the Class E5 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) shares allocated to the Class E6 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) shares allocated to the Class E7 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-seven (349,857) shares allocated to the Class E8 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-seven (349,857) shares allocated to the Class E9 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-seven (349,857) shares allocated to the Class E10 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred fifty-nine (348,459) shares allocated to the Class J1 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred fifty-nine (348,459) shares allocated to the Class J2 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred fifty-nine (348,459) shares allocated to the Class J3 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) shares allocated to the Class J4 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) shares allocated to the Class J5 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) shares allocated to the Class J6 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) shares allocated to the Class J7 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) shares allocated to the Class J8 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) shares allocated to the Class J9 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) shares allocated to the Class J10 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each.

#### *Subscription and Payment*

Thereupon,

JCF III Europe S.a r.l., pre-named, declares to subscribe for

- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) Class E1 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) Class E2 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) Class E3 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) Class E4 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) Class E5 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) Class E6 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) Class E7 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-seven (349,857) Class E8 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-seven (349,857) Class E9 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-seven (349,857) Class E10 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each
- three hundred forty-eight thousand four hundred fifty-nine (348,459) Class J1 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred fifty-nine (348,459) Class J2 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred fifty-nine (348,459) Class J3 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) Class J4 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) Class J5 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) Class J6 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) Class J7 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) Class J8 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) Class J9 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each;
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) Class J10 Shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each.

and to fully pay them up by a contribution in kind consisting of the transfer of six million nine hundred eighty-three thousand one hundred and sixty (6,983,160) class A shares with a nominal value of GBP 0.002 each the Sole Shareholder holds in Cabot Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 176902, having an aggregate value of thirteen thousand nine hundred sixty-six British pounds and thirty-two pence (GBP 13,966.32) to be fully allocated to the share capital of the Company

The proof of the existence of the above contributions of thirteen thousand nine hundred sixty-six British pounds and thirty-two pence (GBP 13,966.32) has been produced. The existence, value and transferability of the shares contributed in kind have been proved.

#### *Fifth Resolution*

The Sole Shareholder resolves (i) to reclassify the current class A managers and class B managers into class J managers and class L managers, (ii) to create an additional class of managers to be named class E managers and (iii) to provide that the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of one (1) Class E Manager, one (1) Class J Manager and (1) Class L Manager or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated.

As a result of the above, the Sole Shareholder resolves that the current managers shall henceforth be classified as follows:

Todd Freebern, currently Class A Manager shall be classified as "Class J Manager"

Sally Rocker, currently Class A Manager shall be classified as "Class E Manager"

Ian Kent, currently Class B Manager shall be classified as "Class L Manager"

Simon Barnes, currently Class B Manager shall be classified as "Class L Manager"

Jens Hoellermann, currently Class B Manager shall be classified as "Class L Manager"

As a consequence of the aforementioned resolutions, the Sole Shareholder of the Company declare that the board of managers of the Company is, with effect as of the date of the present deed, composed as follows:

- Todd Freebern, Class J Manager
- Sally Rocker, Class E Manager
- Ian Kent, Class L Manager
- Simon Barnes, Class L Manager
- Jens Hoellermann, Class L Manager

#### *Sixth Resolution*

Inter alia as a consequence of the above resolutions, the Sole Shareholder of the Company resolves to fully restate the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

### **"A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the "Law"), by these articles of association and by any shareholders' agreement or similar investor agreement as may be entered into between, amongst others, the Shareholders of the Company from time to time (the "Agreement"). Capitalized terms used in these articles of association which are not defined, shall have the meaning given to them in the Agreement.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, grant security in favour of or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited duration.

**Art. 4.** The Company is incorporated under the name of "Janus Holdings Luxembourg S.à r.l."

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad through resolution of the manager or the board of managers.

### **B. Share capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at thirteen thousand nine hundred sixty-six British pounds and thirty-two pence (GBP 13,966.32) represented by:

- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) class E1 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class E1 Shares");
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) class E2 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class E2 Shares");
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) class E3 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class E3Shares");
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) class E4 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class E4 Shares");
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) class E5 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class E5 Shares");
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) class E6 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class E6 Shares");

- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-six (349,856) class E7 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class E7 Shares");
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-seven (349,857) class E8 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class E8 Shares");
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-seven (349,857) class E9 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class E9 Shares");
- three hundred forty-nine thousand eight hundred fifty-seven (349,857) class E10 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class E10 Shares" and all class E 1 to 10 shares together, the "E Shares");
- three hundred forty-eight thousand four hundred fifty-nine (348,459) class J1 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class J1 Shares");
- three hundred forty-eight thousand four hundred fifty-nine (348,459) class J2 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class J2 Shares");
- three hundred forty-eight thousand four hundred fifty-nine (348,459) class J3 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class J3 Shares");
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) class J4 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class J4 Shares");
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) class J5 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class J5 Shares");
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) class J6 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class J6 Shares");
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) class J7 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class J7 Shares");
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) class J8 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class J8 Shares");
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) class J9 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class J9 Shares");
- three hundred forty-eight thousand four hundred sixty (348,460) class J10 shares with a par value of two tenths of a penny (GBP 0.002) each (the "Class J10 Shares" and all class J 1 to 10 shares together, the "J Shares" and together with the E Shares, the "Shares"). The J Shares and the E Shares constitute classes of shares (each a "Class of Shares" and together the "Classes of Shares").

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

For the purposes hereof, the holders of E Shares are the "E Shareholders", the holders of J Shares are the "J Shareholders" and all shareholders of the Company are the "Shareholders".

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may, inter alia, be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve. The share premium is freely distributable to the Shareholders by resolutions of the Shareholders' or by resolutions of the board of managers.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of Shareholders representing three quarters of the share capital at least, subject to any stronger majority requirements set out in the Agreement.

The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more sub-classes of Shares within a Class of Shares, through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such sub-class(es). In the case of repurchases and cancellations of sub-classes within Classes of Shares, such cancellations and repurchases shall be made in the reverse numerical order. Save as otherwise set out in the Agreement, any repurchase of a sub-class within the E Shares shall be made simultaneously with the repurchase of the corresponding sub-class within the J Shares and vice versa.

In case new shares are issued, the existing Shareholders of the Company shall have a preferential right of subscription of such new shares in proportion to the number of shares they hold, subject to the terms of the Agreement.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders, except as otherwise set out in the Agreement. Intervivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital and subject to any stronger majority requirements set out in the Agreement.

The Company will only recognize a transferee of Shares in the Company as the owner of such Shares and such transferee may only exercise the rights attached to such Shares, if such transfer is in compliance with and if the transferee has expressly agreed to be bound by the Agreement.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

### C. Management - Committees

**Art. 11.** The Company shall be managed by a board of managers composed of at least one (1) Class E Manager, one (1) Class J Manager and one (1) Class L Manager, who need not be Shareholders of the Company.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders or by the sole shareholder, as the case may be, who fix(es) the term of their office. The managers may be dismissed freely at any time by the shareholders or the sole shareholder, as the case may be, without there having to exist any legitimate reason ("cause légitime").

The Class E Manager(s) and the Class L Manager(s) shall be chosen from a list provided by the E Shareholder. The Class J Manager(s) shall be chosen from a list provided by the J Shareholder.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of one (1) Class E Manager, one (1) Class J Manager and one (1) Class L Manager or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated.

The board of managers may choose from among its Class E Manager(s) a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by any one manager at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers, among which at least one (1) Class E Manager, one (1) Class J Manager and one (1) Class L Manager must be present or represented. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting provided that at least a Class E Manager and a Class J Manager vote in favour of a resolution.

If a quorum is not achieved at any duly called board meeting, such board meeting may be postponed to a time no earlier than forty-eight (48) hours after written notice of such postponement has been given to the managers of the Company. If no class E manager or no class J manager is present or represented for three (3) consecutive meetings, then the presence, in person or by proxy, of a majority of managers of the Company, shall constitute a quorum for the next meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carry forward profits and distributable reserves, but decreased by carry-forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

The board of managers may establish committees whose power and authorities shall be determined by the board of managers from time to time in accordance with the Agreement.

#### **D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders**

**Art. 12.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 13.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 14.** If the Company has only one shareholder, such sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

**Art. 15.** Notwithstanding any provision hereof of the contrary, the consent of the J Shareholder(s) is required in respect of the following resolutions of the Shareholders of the Company, in each case subject to the provisions of the Agreement:

(i) for so long as the JCF Investor continues to hold a voting interest of at least 13.28% of the shares and preferred equity certificates (together the "Outstanding Securities") issued by the Company:

- (A) pay any dividends or other distributions on a non-pro rata basis by the Company;
- (B) sell any class of shares of the Company;
- (C) amend the articles of association of the Company.

(ii) for so long as the JCF Investor continues to hold a voting interest of at least 26.56% of the Outstanding Securities issued by the Company:

- (A) amend the size of the board of managers of the Company;
- (B) redeem or repay any shares of any class of the Company (except as required by the terms of the Agreement);
- (C) remove any of the Class J Manager(s);
- (D) dissolve, wind-up or liquidate the Company or initiate a bankruptcy proceeding involving the Company;
- (E) merge the Company with a third party, initiate or consummate an initial public offering of the Company or make a public offering and sale of securities issued by the Company or any other securities, or consummate any transaction that would result in a change of control of the Company.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 16.** The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

**Art. 17.** Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 18.** Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital.

After allocation to the statutory reserve, the Shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Shareholder(s), in each case subject to the provisions hereof and the terms of the Agreement.

In respect of each distribution of dividend within a Class of Shares that includes sub-classes, the amount allocated to this effect shall be distributed within such Class of Shares in the following order of priority:

- each Share of class 1 within such Class of Shares (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty-five per cent (0.65%) per annum of the nominal value of such Share, then,
- each Share of class 2 within such Class of Shares (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty per cent (0.60%) per annum of the nominal value of such Share, then,
- each Share of class 3 within such Class of Shares (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty-five per cent (0.55%) per annum of the nominal value of such Share, then,

- each Share of class 4 within such Class of Shares (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty per cent (0.50%) per annum of the nominal value of such Share, then,
  - each Share of class 5 within such Class of Shares (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty-five per cent (0.45%) per annum of the nominal value of such Share, then,
  - each Share of class 6 within such Class of Shares (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty per cent (0.40%) per annum of the nominal value of such Share, then,
  - each Share of class 7 within such Class of Shares (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty-five per cent (0.35%) per annum of the nominal value of such Share, then,
  - each Share of class 8 within such Class of Shares (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty per cent (0.30%) per annum of the nominal value of such Share, then,
  - each Share of class 9 within such Class of Shares (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty-five per cent (0.25%) per annum of the nominal value of such Share, then
  - each Share of class 10 within such Class of Shares (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty per cent (0.20%) per annum of the nominal value of such Share, (together the "Profit Entitlement"); and
- any remaining amount to be distributed after allocation of the Profit Entitlement shall be allocated in whole to all the Shares forming the then last outstanding class of Shares in numerical order.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the Shareholders in accordance with the terms of the Agreement.

**Art. 20.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law and the Agreement."

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg.

a comparu:

JCF III Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 161027, ayant son siège social au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ici représentée par Johanna Wittek, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration paraphée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique (l' «Associé Unique») de Janus Holdings Luxembourg S.à r.l., (la "Société") une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, non encore enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, constituée en date du 20 juin 2013 suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

### *Première Résolution*

L'Associé Unique décide de diminuer la valeur nominale des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société de leur valeur actuelle d'une livre sterling (GBP 1,00) à deux dixièmes de penny (GBP 0,002) et de convertir ensuite les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes d'une valeur nominal d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune en six millions deux cent cinquante mille (6.250.000) parts sociales de la Société d'une valeur nominal de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune.

### *Deuxième Résolution*

L'Associé Unique décide de créer les classes de parts sociales suivantes d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune:

- parts sociales de classe E1 («Parts Sociales de Classe E1»)
- parts sociales de classe E2 («Parts Sociales de Classe E2»)
- parts sociales de classe E3 («Parts Sociales de Classe E3»)
- parts sociales de classe E4 («Parts Sociales de Classe E4»)
- parts sociales de classe E5 («Parts Sociales de Classe E5»)
- parts sociales de classe E6 («Parts Sociales de Classe E6»)
- parts sociales de classe E7 («Parts Sociales de Classe E7»)
- parts sociales de classe E8 («Parts Sociales de Classe E8»)
- parts sociales de classe E9 («Parts Sociales de Classe E9»)
- parts sociales de classe E10 («Parts Sociales de Classe E10»)
- parts sociales de classe J1 («Parts Sociales de Classe J 1»)
- parts sociales de classe J2 («Parts Sociales de Classe J 2»)
- parts sociales de classe J3 («Parts Sociales de Classe J 3»)
- parts sociales de classe J4 («Parts Sociales de Classe J 4»)
- parts sociales de classe J5 («Parts Sociales de Classe J 5»)
- parts sociales de classe J6 («Parts Sociales de Classe J 6»)
- parts sociales de classe J7 («Parts Sociales de Classe J 7»)
- parts sociales de classe J8 («Parts Sociales de Classe J 8»)
- parts sociales de classe J9 («Parts Sociales de Classe J 9»)
- parts sociales de classe J10 («Parts Sociales de Classe J 10»)

Les classes de parts sociales ci-dessus auront les droits et obligations spécifiques décrits dans les statuts de la Société tels que modifiés conformément à la dernière Résolution ci-dessous.

### *Troisième Résolution*

L'Associé Unique décide de diminuer le capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500) par l'annulation des six millions deux cent cinquante mille (6,250,000) parts sociales de la Société de manière à temporairement faire passer le capital social de la Société à un montant de zéro livres sterling (GBP 0).

L'Associé Unique décide d'allouer le montant de la réduction du capital social s'élevant à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500) au compte de prime d'émission de la Société afin qu'aucune distribution ne soit effectuée à l'Associé Unique.

### *Quatrième Résolution*

Simultanément à la réduction de capital social ci-dessus, l'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de treize mille neuf cent soixante-six livres sterling et trente-deux pence (GBP 13.966,32) afin de le porter de son montant actuel de zéro livres sterling (GBP 0) à treize mille neuf cent soixante-six livres sterling et trente-deux pence (GBP 13.966,32), par l'émission de:

- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe E1, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe E2, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe E3, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe E4, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe E5, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;

- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe E6, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe E7, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-sept (349.857) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe E8, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-sept (349.857) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe E9, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-sept (349.857) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe E10, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent cinquante-neuf (348.459) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe J1, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent cinquante-neuf (348.459) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe J2, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent cinquante-neuf (348.459) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe J3, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe J4, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe J5, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe J6, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe J7, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe J8, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe J9, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales allouées aux Parts Sociales de Classe J10, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune.

#### *Souscription et Libération*

Suite à quoi,

JCF III Europe S.à r.l., susmentionnée, déclare souscrire à:

- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) Parts Sociales de Classe E1, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) Parts Sociales de Classe E2, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) Parts Sociales de Classe E3, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) Parts Sociales de Classe E4, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) Parts Sociales de Classe E5, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) Parts Sociales de Classe E6, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) Parts Sociales de Classe E7, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-sept (349.857) Parts Sociales de Classe E8, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-sept (349.857) Parts Sociales de Classe E9, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-sept (349.857) Parts Sociales de Classe E10, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent cinquante-neuf (348.459) Parts Sociales de Classe J1, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;

- trois cent quarante-huit mille quatre cent cinquante-neuf (348.459) Parts Sociales de Classe J2, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent cinquante-neuf (348.459) Parts Sociales de Classe J3, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) Parts Sociales de Classe J4, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) Parts Sociales de Classe J5, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) Parts Sociales de Classe J6, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) Parts Sociales de Classe J7, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) Parts Sociales de Classe J8, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) Parts Sociales de Classe J9, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune;
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) Parts Sociales de Classe J10, d'une valeur nominale de deux dixièmes de penny (GBP 0,002) chacune,

et de les libérer entièrement par un apport en nature consistant au transfert de six millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cent soixante (6,983,160) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de GBP 0,002 chacune que l'Associé Unique détient dans Cabot Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le nombre B 176902, ayant une valeur totale de treize mille neuf cent soixante-six livres sterling et trente-deux pence (GBP 13.966,32) à allouer intégralement au capital social de la Société.

La preuve de l'existence des apports ci-dessus s'élevant à treize mille neuf cent soixante-six livres sterling et trente-deux pence (GBP 13,966.32) a été fournie. L'existence, la valeur et la cessibilité des parts sociales contribuées en nature a été apportée.

#### *Cinquième Résolution*

L'Associé Unique décide de (i) requalifier les actuels gérants de classe A et gérants de classe B en gérants de classe J et gérants de classe L, (ii) créer une nouvelle classe de gérants dénommés gérants de classe E et (iii) prévoir que la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) Gérant de Classe E, un (1) Gérant de Classe J et un (1) Gérant de Classe L ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été valablement délégué.

Suite à quoi, l'Associé Unique décide que les gérants actuels soient qualifiés de la manière suivante:

Todd Freebern, actuellement Gérant de Classe A sera qualifié de «Gérant de Classe J»

Sally Rocker, actuellement Gérant de Classe A sera qualifié de «Gérant de Classe E»

Ian Kent, actuellement Gérant de Classe B sera qualifié de «Gérant de Classe L»

Simon Barnes, actuellement Gérant de Classe B sera qualifié de «Gérant de Classe L»

Jens Hoellermann, actuellement Gérant de Classe B sera qualifié de «Gérant de Classe L».

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Associé Unique de la Société déclare que le conseil de gérance de la Société est, avec effet à compter de la date du présent acte, composé comme suit:

- Todd Freebern, Gérant de Classe J
- Sally Rocker, Gérant de Classe E
- Ian Kent, Gérant de Classe L
- Simon Barnes, Gérant de Classe L
- Jens Hoellermann, Gérant de Classe L

#### *Sixième Résolution*

Notamment en conséquence des résolutions ci-dessus, l'Associé Unique de la Société décide de modifier les statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

### **"A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et entre tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, par les présents statuts, ainsi que par tout pacte d'associés ou

pacte d'investisseur similaire pouvant être conclu entre, notamment, les Associés de la Société à tout moment (le «Pacte»). Les termes clés qui ne sont pas autrement définis dans ces statuts ont le sens qui leur est donné dans le Pacte.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts, accorder des sûretés en faveur de ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société est constituée sous le nom de "Janus Holdings Luxembourg S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays par décision du gérant ou du conseil de gérance.

## B. Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de treize mille neuf cent soixante-six livres sterling et trente-deux pence (GBP 13.966,32) représenté par:

- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales de classe E1 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe E1»);
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales de classe E2 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe E2»);
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales de classe E3 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe E3»);
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales de classe E4 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe E4»);
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales de classe E5 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe E5»);
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales de classe E6 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe E6»);
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (349.856) parts sociales de classe E7 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe E7»);
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-sept (349.857) parts sociales de classe E8 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe E8»);
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-sept (349.857) parts sociales de classe E9 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe E9»);
- trois cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-sept (349.857) parts sociales de classe E10 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe E10») et toutes les parts sociales de la classe E1 à E10, les «Parts Sociales E»);
- trois cent quarante-huit mille quatre cent cinquante-neuf (348.459) parts sociales de classe J1 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe J1»);
- trois cent quarante-huit mille quatre cent cinquante-neuf (348.459) parts sociales de classe J2 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe J2»);
- trois cent quarante-huit mille quatre cent cinquante-neuf (348.459) parts sociales de classe J3 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe J3»);
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales de classe J4 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe J4»);
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales de classe J5 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe J5»);

- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales de classe J6 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe J6»);
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales de classe J7 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe J7»);
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales de classe J8 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe J8»);
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales de classe J9 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe J9»);
- trois cent quarante-huit mille quatre cent soixante (348.460) parts sociales de classe J10 d'une valeur nominale de deux dixièmes de centime de livre sterling (EUR 0,002) chacune (les «Parts Sociales de Classe J10» et toutes les parts sociales de la classe J1 à J10, les «Parts Sociales J» et conjointement avec les Parts Sociales E, les «Parts Sociales»). Les Parts Sociales J et les Parts Sociales E constituent des classes de parts sociales (chacune une «Classe de Parts Sociales» et collectivement les «Classes de Parts Sociales»).

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Dans ce contexte, les détenteurs de Parts Sociales E seront les «Associés E», les détenteurs de Parts Sociales J seront les «Associés J» et tous les associés de la Société seront les «Associés».

En sus du capital social émis, il peut être créé un compte de prime auquel toute prime payée sur toute Part Sociale en supplément de sa valeur nominale sera transférée. Le montant du compte de prime peut être utilisé, entre autres, pour le paiement de toutes Parts Sociales que la Société pourrait racheter de son/ses Associé(s), pour compenser des pertes nettes, pour réaliser des distributions à/aux Associé(s) sous la forme de dividende ou allouer des fonds à la réserve légale. La prime d'émission est librement cessible aux Associés sur décision des Associés ou du conseil de gérance.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sauf disposition exigeant une majorité supérieure stipulée dans le Pacte.

Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts Sociales y compris l'annulation d'une ou de plusieurs sous-classes de Parts Sociales au sein d'une Classe de Parts Sociales par le rachat et l'annulation de toute les Parts Sociales émises dans cette/ces sous-classe(s) en question. Dans le cas de rachats et d'annulations de sous-classes au sein de Parts Sociales, ces annulations et rachats seront réalisés dans l'ordre numérique inversé. Sauf stipulation contraire du Pacte, tout rachat d'une sous-classe au sein des Parts Sociales E s'effectuera simultanément au rachat de la sous-classe correspondante au sein des Parts Sociales J et vice versa.

Dans le cas où de nouvelles parts sociales seraient émises, les Associés existants de la Société auront un droit préférentiel de souscription sur ces nouvelles parts sociales proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent, en vertu des dispositions du Pacte.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, sauf disposition contraire du Pacte. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sauf disposition exigeant une majorité supérieure stipulée dans le Pacte.

La Société ne reconnaîtra un cessionnaire de Parts Sociales dans la Société comme détenteur de ces Parts Sociales et ce cessionnaire n'exercera les droits attachés à ces Parts Sociales que si le transfert est en accord avec et si le cessionnaire a expressément accepté d'être lié par le Contrat.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

### C. Gérance - Comités

**Art. 11.** La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins un (1) Gérant de Classe E, un (1) Gérant de Classe J et un (1) Gérant de Classe L, qui ne doivent pas nécessairement être Associés de la Société.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés ou, le cas échéant, par l'associé unique, fixant la durée du mandat des gérants. Les gérants sont librement et à tout moment révocables par les associés ou, le cas échéant, par l'associé unique sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

Le(s) Gérant(s) de Classe E et le(s) Gérant(s) de Classe L seront choisis sur une liste fournie par l'Associé E. Le(s) Gérant(s) de Classe J sera/seront choisis sur une liste fournie par l'Associé J.

La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) Gérant de Classe E, d'un (1) Gérant de Classe J et d'un (1) Gérant de Classe L ou par la signature conjointe ou par la seule signature de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué.

Le conseil de gérance pourra choisir parmi son/ses Gérant(s) de Classe E un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures (24) avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance, parmi lesquels au moins un (1) Gérant de Classe E, un Gérant de Classe J et un (1) Gérant de Classe L doivent être présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion pourvu qu'au moins un Gérant de Classe E et un gérant de classe J vote en faveur d'une telle décision.

Si un quorum n'est pas atteint à toute réunion du conseil de gérance dûment convoquée, cette réunion du conseil de gérance peut être reportée à quarante-huit (48) heures au plus tôt à compter de la réception de la notification écrite de ce report par les gérants de la Société. Si aucun Gérant de Classe E ou aucun Gérant de Classe J n'est présent ou représenté lors de trois (3) réunions consécutives, la présence, en personne ou par une procuration, d'une majorité de gérants de la Société, constituera un quorum pour la prochaine réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Le conseil de gérance peut établir des comités dont le pouvoir et les compétences seront déterminées par le conseil de gérance à tout moment conformément au Pacte.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 12.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 13.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 14.** Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 15.** Nonobstant toute disposition contraire, le consentement de l'/des Associé(s) J est requis à l'égard des résolutions suivantes d'Associés de la Société, chaque fois sous réserve des dispositions du Pacte:

(i) tant que l'Investisseur JCF continue à détenir au moins 13,28% des droits de vote des parts sociales et des preferred equity certificates (communément, les «Titres Restants») émis par la Société:

- (A) pour payer tous dividendes ou autres distributions sur une base non proportionnelle par la Société
- (B) pour vendre toute classe de parts sociales de la Société
- (C) pour modifier les statuts de la Société

(ii) tant que l'Investisseur JCF continue de détenir au moins 26,56% des Titres Restants émis par la Société:

- (A) pour modifier la composition du conseil de gérance de la Société;
- (B) pour annuler ou racheter toutes parts sociales de toute classe de la Société (sauf exigence contraire du Pacte);
- (C) pour révoquer tout Gérant de Classe J;
- (D) pour dissoudre ou liquider la Société ou entamer une procédure de faillite concernant la Société;
- (E) fusionner la Société avec une tierce partie, initier ou mener à bien un appel public à l'épargne de la Société ou faire un appel à l'épargne et une vente de titres émis par la Société ou tout autre titre, ou pour mener à bien toute transaction qui résulterait en un changement de contrôle de la Société.

### **E. Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 17.** Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dresse(nt) un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 18.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Après l'allocation à la réserve statutaire, l'(es) Associé(s) devra/devront déterminer comment le reliquat des profits annuels nets seront affectés soit pour allouer tout ou partie du reliquat à une réserve ou à une provision, soit pour le reporter au prochain exercice social ou pour le distribuer, ensemble avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou la prime d'émission à l'/aux associé(s), chaque fois sous réserve des présentes dispositions et des modalités du Pacte.

Pour chaque distribution de dividende au sein d'une Classe de Parts Sociales incluant des sous-classes, le montant alloué à cet effet devra être distribué au sein de cette Classe de Parts Sociales dans l'ordre de priorité suivant:

- Chaque Part Sociale de classe 1 au sein de cette Classe de Parts Sociales (s'il y en a) donnera droit à un dividende cumulé pour un montant minimum de zéro virgule soixante-cinq pourcent (0,65%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale, puis

- Chaque Part Sociale de classe 2 au sein de cette Classe de Parts Sociales (s'il y en a) donnera droit à un dividende cumulé pour un montant minimum de zéro virgule soixante pourcent (0,60%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale, puis

- Chaque Part Sociale de classe 3 au sein de cette Classe de Parts Sociales (s'il y en a) donnera droit à un dividende cumulé pour un montant minimum de zéro virgule cinquante-cinq pourcent (0,55%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale, puis

- Chaque Part Sociale de classe 4 au sein de cette Classe de Parts Sociales (s'il y en a) donnera droit à un dividende cumulé pour un montant minimum de zéro virgule cinquante pourcent (0,50%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale, puis

- Chaque Part Sociale de classe 5 au sein de cette Classe de Parts Sociales (s'il y en a) donnera droit à un dividende cumulé pour un montant minimum de zéro virgule quarante-cinq pourcent (0,45%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale, puis

- Chaque Part Sociale de classe 6 au sein de cette Classe de Parts Sociales (s'il y en a) donnera droit à un dividende cumulé pour un montant minimum de zéro virgule quarante pourcent (0,40%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale, puis

- Chaque Part Sociale de classe 7 au sein de cette Classe de Parts Sociales (s'il y en a) donnera droit à un dividende cumulé pour un montant minimum de zéro virgule trente-cinq pourcent (0,35%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale, puis

- Chaque Part Sociale de classe 8 au sein de cette Classe de Parts Sociales (s'il y en a) donnera droit à un dividende cumulé pour un montant minimum de zéro virgule trente pourcent (0,30%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale, puis

- Chaque Part Sociale de classe 9 au sein de cette Classe de Parts Sociales (s'il y en a) donnera droit à un dividende cumulé pour un montant minimum de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale, puis

- Chaque Part Sociale de classe 10 au sein de cette Classe de Parts Sociales (s'il y en a) donnera droit à un dividende cumulé pour un montant minimum de zéro virgule vingt pourcent (0,20%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale (collectivement, le «Droit au Profit»); et

Tout montant de dividende restant après l'allocation du Droit au Profit sera alloué pour le tout à toutes les Parts Sociales formant à ce moment la dernière classe de Parts Sociales restante dans l'ordre numérique.

#### F. Dissolution - Liquidation

**Art. 19.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les Associés conformément aux dispositions du Pacte.

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi et du Pacte.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom de famille, son prénom, son statut civil et son adresse, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Wittek, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 juillet 2013. Relation: EAC/2013/8792. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013113284/859.

(130137030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

#### **German Ground Lease Finance S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 112.222.

#### *Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet 2013:*

- Mons. Rolf Caspers, résidant professionnellement au 2 Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé administrateur de la société, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Mons. Erik van Os, avec effet au 24 juillet 2013.

- Le nouveau mandat de Mons. Rolf Caspers prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

- Le mandat de FPS Audit S.à r.l. de 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de FPS Audit S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels de 2013.

- Le mandat de Mons. Daniel Bley, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mons. Daniel Bley prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

- Le mandat de Mme. Heike Kubica, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme. Heike Kubica prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013107926/29.

(130130527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Finland S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 85.097.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FINLAND S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013107909/11.

(130131312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Globalis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 97.461.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109035/9.

(130132903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Grosvenor Hexagone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.168.

---

Les Comptes Consolidés au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109017/10.

(130132593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**German Retail Fundco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 64.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.686.

---

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109005/10.

(130132566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**German Retail Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 129.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.708.

---

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109006/10.

(130132565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**German Retail Property Fund Manager S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 134.913.

---

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109007/11.

(130132568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**German Retail Property Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 33.700,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 134.534.

---

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109008/10.

(130132567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Général Service Investissement S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 66.630.

---

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GENERAL SERVICE INVESTISSEMENT S.A.- SPF (en liquidation)*

*Société anonyme*

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2013109026/13.

(130132537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Gottex Shelf Company 9, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 160.004.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Justyna Bielasik*

*Mandataire*

Référence de publication: 2013109014/11.

(130132174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Gordon Gambro Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 170.244.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013109011/10.

(130132754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Gottex Real Asset Fund 1 (Coal UM) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 142.120.

---

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Justyna Bielasik  
*Mandataire*

Référence de publication: 2013109012/12.

(130131820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Georges & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 107.572.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109004/9.

(130132480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Gottex Real Asset Fund 1 (VLCC) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 142.121.

---

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Justyna Bielasik  
*Mandataire*

Référence de publication: 2013109013/12.

(130131815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Gaichel Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 49.403.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2013109018/10.

(130132078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Grosvenor French Retail Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 123.108.

---

Les Comptes Consolidés au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109016/10.

(130132598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Grandstand Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 124.287.

---

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stefan KOCH.

Référence de publication: 2013109015/10.

(130131861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Glanbia Luxfin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 157.174.

---

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109010/10.

(130132204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**HC Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 131.463.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

HC Holdings I S.à r.l.

Représentée par Luxembourg Corporation Company S.A.

Damien Nussbaum / Peter Diehl

*Fondé de pouvoir A / Fondé de pouvoir A*

Référence de publication: 2013109063/14.

(130132615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**GPB Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 130.596.

---

*Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2013*

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration de la Société du 26 juillet 2013:

- qu'avec effet au 11 juillet 2013, Monsieur Sébastien Cassot, né à St. Avold (France) le 4 mars 1974, demeurant à 5, route de Mondorf, L-5750 Frisange, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son poste en tant que délégué à la gestion journalière de la Société;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

*Pour GPB ASSET Management S.A.*

S. Curfs

*Head, Legal & Compliance*

Référence de publication: 2013109040/17.

(130132224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**GEBPF Hilden (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 139.018.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GEBPF Hilden (Lux) S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013109022/12.

(130132793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**GERP II Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 159.625.

Les Comptes Annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109027/9.

(130132688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**VIS Finance SA, Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 166.336.

- Mons. Erik van Os, résidant professionnellement au 2 boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé administrateur de la société, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Mme. Anja Wunsch, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2013.

- Le nouveau mandat de Mons. Erik van Os prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2013.

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013109604/16.

(130132218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Visavis Editions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 30.611.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 juin tenue extraordinairement à Petange en date du 25 juillet 2013.*

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Pascal Wagner pour une durée de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2019.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Renée Wagner Klein pour une durée de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2019.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Myriam Mathieu pour une durée de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2019.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur et d'administrateur délégué de Monsieur Pascal Wagner pour une durée de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2019.

*Administrateur délégué:*

Monsieur Pascal Wagner, employé privé

adresse professionnelle à L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg

*Administrateurs:*

Madame Wagner-Klein, employée privé

adresse professionnelle à L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg

Madame Myriam Mathieu, employée privée

adresse professionnelle à L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg

*Commissaire aux comptes:*

Conseils Comptables et Fiscaux S.A.

L-4530 Differdange, 80 Avenue Charlotte

Pétange, le 25 juillet 2013.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2013109605/31.

(130132867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

**MSEOF Pascal Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 108.947.

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth of July;

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned;

THERE APPEARED:

MSEOF Finance S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 22,707,100.- and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 94.618,

here represented by Ms Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 16 July 2013; and

MSEOF Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 1,753,600.- and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 94.684,

here represented by Ms Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 16 July 2013.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party are the shareholders (the "Shareholders") of MSEOF Pascal Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company"), established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 108.947, incorporated by a deed drawn up by the notary public, Maître André Schwachtgen, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 24 June 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1208, page 57940, dated 15 November 2005. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time by a deed of the notary public, Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 12 May 2010, published in the Mémorial number 1623, page 77892, dated 10 August 2010.

The appearing parties, representing the whole corporate capital, require the notary to act the following resolutions:

*Sole resolution*

The Shareholders decide to amend the object clause of the Articles of the Company, as a consequence article 2 of the Articles shall read as follows:

" **Art. 2.** The Company may acquire, hold, manage, sell, finance (including through borrowings with third party lenders) and exchange participations in companies the principal object of which is or will be amended accordingly after the acquisition of such participation without undue delay to acquire, hold, manage, sell, finance (including through borrowings with third party lenders) and exchange of (i) real estate, real estate related rights, including land, buildings, structures or other improvements, equipment or fixtures located thereon or therein, or any personal property used in connection

therewith, or any licence, right, easement or any other estate or interest or any option with respect thereto, and/or (ii) participations in other companies which have an object comparable with the object of the Company (each an «Intermediate Company»).

The Company may particularly use its funds to participate in the creation, the development and the control of an Intermediate Company and grant to Intermediate Companies in which it holds a direct or indirect interest any loans, advances or guarantees.

The Company may further acquire, hold, manage, sell, finance (including through borrowings with third party lenders) and exchange real estate, real estate related rights, including land, buildings, structures or other improvements, equipment or fixtures located thereon or therein, or any personal property used in connection therewith, or any licence, right, easement or any other estate or interest or any option with respect thereto.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument which may be convertible.

The Company may carry out any activities deemed useful for the accomplishment of its object as set out above, remaining however within the limitations set forth by the applicable Luxembourg laws and regulations. "

#### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to eight hundred euros (EUR 800.-)

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le dix-huitième jour du mois de juillet;

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, instrumentant;

ONT COMPARU:

MSEOF Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 22.707.100,- et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.618,

ici représentée par Madame Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 juillet 2013; et

MSEOF Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 1.753.600,- et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.684,

ici représentée par Madame Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 juillet 2013.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire resteront annexés au présent acte pour être enregistrés avec lui.

Lesquelles parties comparantes sont les associés (les "Associés") de MSEOF Pascal Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée (la "Société"), établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.947, constituée par un acte de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, du 24 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 15 novembre 2005, numéro 1208, page 57940. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Joseph Elvinger, prénommé, le 12 mai 2010, publié au Mémorial le 10 août 2010, numéro 1623, page 77892.

Les parties comparantes représentant l'entière du capital, prie le notaire soussigné d'acter les décisions suivantes:

#### *Unique résolution*

L'Associé Unique décide de modifier la clause d'objet des Statuts de la Société, en conséquence l'article 2 se lira comme suit:

" **Art. 2.** La Société peut acquérir, détenir, gérer, vendre, financer (en ce compris par le biais d'emprunts contractés auprès de tierces parties prêteuses) et échanger des participations dans des sociétés dont l'objet principal est ou sera

modifié en conséquence après l'acquisition de cette participation sans retard excessif pour acquérir, détenir, gérer, vendre, financer (en ce compris par le biais d'emprunts contractés auprès de tierces parties prêteuses) et l'échange de (i) biens immobiliers, droits relatifs aux biens immobiliers, y compris aux terrains, immeubles, constructions ou autres améliorations, équipements ou aménagements situés à l'intérieur ou à l'extérieur ou tout bien personnel en rapport avec ceux-ci, ou tout permis, droit, servitude ou tout autre domaine ou intérêt ou toute option en rapport avec ceux-là, et/ou (ii) des participations dans d'autres sociétés qui ont un objet comparable à l'objet de la Société (chaque une "Société Intermédiaire").

La Société peut notamment utiliser ses fonds pour participer à la création, le développement et le contrôle d'une Société Intermédiaire et pour accorder aux Sociétés Intermédiaires dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte des prêts, avances ou garanties.

La Société peut acquérir, détenir, gérer, vendre, financer (en ce compris par le biais d'emprunts contractés auprès de tierces parties prêteuses) et échanger des biens immobiliers, droit relatifs aux biens immobiliers, y compris aux terrains, immeubles, constructions ou autres améliorations, équipements ou aménagements situés à l'intérieur ou à l'extérieur, ou tout bien personnel en rapport avec ceux-ci, ou tout permis, droit, servitude ou toute autre propriété ou intérêt ou toute option en rapport avec ceux-là.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui peut être converti.

La Société peut réaliser toutes les activités jugées utiles à l'accomplissement de son objet, comme indiqué ci-dessus, restant toutefois dans les limitations prévues par les loi du Grand-duché et les règlements applicables."

#### Coûts

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société suite au présent acte sont estimés approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

Le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date mentionnée en en-tête des présentes.

Le Notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigée en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la requête des comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juillet 2013. Relation: LAC/2013/33803. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111449/131.

(130134598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

#### **MSEOF Airport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 117.680.

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth of July;

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned;

THERE APPEARED:

MSEOF Finance S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 22,707,100.- and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 94.618,

here represented by Ms Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 16 July 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of MSEOF Airport S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company"), established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.680, incorporated by a deed drawn

up by the notary public, Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 26 June 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1689, page 81061, dated 9 September 2006. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended by a deed of the notary public, Jean-Joseph Wagner, notary, residing then in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 25 September 2007, published in the Mémorial number 2626, page 126030, dated 16 November 2007.

The appearing party, representing the whole corporate capital of the Company and represented as stated here above, requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended, pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing:

#### *Sole resolution*

The Sole Shareholder decides to amend the object clause of the Articles of the Company, as a consequence article 2 of the Articles shall read as follows:

" **Art. 2.** The sole object of the company is:

- (i) the acquisition holding, selling, financing (including through borrowings with third party lenders), administration and management, by way of lease or otherwise, and exchange of the real-estate property Aerogolf Center, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg (the «Property») and of other real estate, real estate related rights, including land, buildings, structures or other improvements, equipment or fixtures located thereon and therein, or any personal property used in connection therewith, or any licence, right, easement or any other estate or interest or any option with respect thereto and (ii) the acquisition, holding, control, management, selling, financing (including by means of borrowings with third party lenders) and exchange of participations in any in domestic and foreign companies the principal object of which is or will be amended accordingly after the acquisition of such participation without undue delay to hold (x) real estate, real estate related rights, including land, buildings, structures or other improvements, equipment or fixtures located thereon or therein, or any personal property used in connection therewith, or any licence, right, easement or any other estate or interest or any option with respect thereto, and/or (y) participations in other companies which have an object comparable with the object of the Company (each an «Intermediate Company»);

- entering into (i) any loan necessary for the object as set out above, regardless of its form and nature, (ii) any hedging instrument related to such loans and (iii) the granting of any security interest or warranty, regardless of its form and nature; provided however, that the company may only provide loans to Intermediate Companies in which it holds a direct or indirect interest and it may only provide security for such companies;

- the undertaking of any operation of financial or real estate nature or otherwise, directly related to the object as set out above and, particularly, the realisation, as the case may be, of any new construction and the transformation of any existing construction, as well as the study and the realisation of any equipment, arrangement, refurbishment or compliance works and the conclusion of any agreement related thereto.

The Company may carry out any activities deemed useful for the accomplishment of its object as set out above, remaining however within the limitations set forth by the applicable Luxembourg laws and regulations."

#### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to eight hundred euros (EUR 800.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by her name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-huitième jour du mois de juillet;

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, instrumentant;

A COMPARU:

MSEOF Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 22.707.100,- et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.618,

ici représentée par Madame Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 juillet 2013.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire restera annexée au présent acte pour être enregistré avec lui.

Laquelle partie comparante est l'associé unique (l'"Associé Unique") de MSEOF Airport S.à r.l., une société à responsabilité limitée (la "Société"), établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.680, constituée par un acte de Maître Joseph Elvinger, prénommé, du 26 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 9 septembre 2006, numéro 1689, page 81061. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés par un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence alors à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, le 25 septembre 2007, publié au Mémorial le 16 novembre 2007, numéro 2626, page 126030.

La partie comparante, représentant l'entière du capital social de la Société et représentée comme indiqué ci-dessus, requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes, conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, selon lequel l'associé unique d'une société à responsabilité limitée, exerce les pouvoirs attribués à une assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit:

#### *Unique résolution*

L'Associé Unique décide de modifier la clause d'objet des Statuts de la Société, en conséquence l'article 2 se lira comme suit:

" **Art. 2.** Le seul objet de la Société est:

- (i) l'acquisition, la détention, la vente, le financement (en ce compris au moyen d'emprunts contractés auprès de tierces parties prêteuses), l'administration et la gestion, par voie de location ou autre, et l'échange de l'immeuble sis Aerogolf Center, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg (le «Bien») ainsi que d'autres biens immobiliers, droits relatifs aux biens immobiliers, y compris de terrains, immeubles, constructions ou d'autres améliorations, équipements, ou aménagements situés à l'extérieur ou à l'intérieur, ou de tous biens personnels utilisés en rapport avec ceux-ci, ou de tout permis, droit, droit de servitude ou de tout autre propriété ou intérêt ou option en rapport avec ceux-là et (ii) l'acquisition, la détention, le contrôle, la gestion, la vente, le financement (y compris au moyen d'emprunts contractés auprès de tierces parties prêteuses) et l'échange de participations dans des sociétés nationales et étrangères dont l'objet principal est ou sera modifié en conséquence après l'acquisition d'une telle participation sans délai excessif, afin de détenir (x) des biens immobiliers, des droits liés aux biens immobiliers, y compris aux terrains, immeubles, constructions ou autres améliorations, équipements ou aménagements situés à l'extérieur ou à l'intérieur, des biens personnels utilisés en rapport avec ceux-ci, ou toute licence, droit, droit de servitude ou toute autre propriété ou intérêt ou toute option en rapport avec ceux-là, et/ou (y) des participations dans d'autres sociétés qui ont un objet comparable à l'objet de la Société (chacune désignée de «Société Intermédiaire»);

- la conclusion de (i) tout prêt nécessaire pour la réalisation de l'objet tel que décrit ci-dessus, indifféremment de sa forme ou de sa nature, (ii) toute opération de couverture relative à ces prêts et (iii) l'octroi de toute garantie, indifféremment de sa forme ou de sa nature, sous réserve, toutefois, que le société ne peut accorder des prêts qu'à des Sociétés Intermédiaires dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect et ne peut octroyer des garanties que pour le compte de telles sociétés;

- l'entreprise de toute opération de nature financière ou immobilière ou autre, directement liée à l'objet tel que décrit ci-dessus et, particulièrement, la réalisation, au cas par cas, de toute nouvelle construction et la transformation de toute construction existante, ainsi que l'étude et la réalisation de tout équipement, agencement, remise à neuf ou travaux de mise en conformité et la conclusion de tout contrat y relatif.

La société peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet tel que décrit ci-dessus, tout en restant dans les limites fixées par la législation et la réglementation applicables au Luxembourg."

#### *Coûts*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société suite au présent acte sont estimés approximativement à huit-cent euros (EUR 800).

Le présent acte, a été passé à Luxembourg, à la date mentionnée en en-tête des présentes.

Le Notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigée en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la requête de la personne comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juillet 2013. Relation: LAC/2013/33809. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 27 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111447/136.

(130134643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Min.Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8217 Mamer, 36, Op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 58.847.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 juillet 2013 de mettre fin au mandat de ERNST & YOUNG S.A., en leur qualité de Commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale décide de nommer, à la fonction de Commissaire aux comptes, jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2019:

- FIN-CONTRÔLE S.A., avec siège social au 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111437/15.

(130135298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**MH Germany Property III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.557.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oana Millich

Mandataire

Référence de publication: 2013111430/11.

(130134635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**MSEOF Quattro Fixture-Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 146.324.

—  
In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth of July;

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned;

THERE APPEARED:

MSEOF Finance S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 22,707,100.- and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 94.618,

here represented by Ms Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 16 July 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of MSEOF Quattro Fixture-Co S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company"), established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.324, incorporated by a deed drawn up by the notary public, Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 15 May 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1181, page 56657, dated 17 June 2009. The articles of association of the Company (the "Articles") have not yet been amended since its incorporation.

The appearing party representing the whole corporate capital of the Company requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended, pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise

the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing:

#### *Sole resolution*

The Sole Shareholder decides to amend the object clause of the Articles of the Company, as a consequence article 2 of the Articles shall read as follows:

"" **Art. 2.** The object of the Company is the acquisition, holding, control, management, development, selling, financing (including by means of borrowings with third party lenders) and exchange of (i) real estate, real estate related rights, including land, buildings, structures or other improvements, equipment or fixtures located thereon or therein, or any personal property used in connection therewith, or any licence, right, easement or any other estate or interest or any option with respect thereto and (ii) participations in domestic or foreign companies the principal purpose of which is or will be amended accordingly after the acquisition of such participation without undue delay to hold (x) real estate, real estate related rights, including land, buildings, structures or other improvements, equipment or fixtures located thereon or therein, or any personal property used in connection therewith, or any licence, right, easement or any other estate or interest or any option with respect thereto, and/or (y) participations in other companies which have a purpose comparable with the purpose of the Company (each an "Intermediate Company").

It may participate in the establishment, development and control of an Intermediate Company and render any financial assistance to an Intermediate Company in which it holds a direct or indirect interest, including among others, the providing of loans and the granting of guarantees or security in any kind or form.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument which may be convertible.

The Company may carry out any activities deemed useful for the accomplishment of its object as set out above, remaining however within the limitations set forth by the applicable Luxembourg laws and regulations."

#### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to eight hundred euros (EUR 800.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by her name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-huitième jour du mois de juillet;

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, instrumentant;

#### **A COMPARU:**

MSEOF Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 22.707.100,- et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.618,

ici représentée par Madame Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 juillet 2013.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire restera annexée au présent acte pour être enregistré avec lui.

Laquelle partie comparante est l'associé unique (l'"Associé Unique") de MSEOF Quattro Fixture-Co S.à r.l., une société à responsabilité limitée (la "Société"), établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.324, constituée par un acte du notaire Maître Joseph Elvinger, prénommé, du 15 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 17 juin 2009, numéro 1181, page 56657. Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution.

La partie comparante représentant l'entière du capital social de la Société requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes, conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, selon lequel l'associé unique d'une société à responsabilité limitée, exerce les pouvoirs attribués à une assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit:

*Unique résolution*

L'Associé Unique décide de modifier la clause d'objet des Statuts de la Société, en conséquence l'article 2 des Statuts se lira comme suit:

" **Art. 2.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention, le contrôle, la gestion, le développement, la vente, le financement (en ce compris par le biais d'emprunts contractés auprès de tierces parties prêteuses) et l'échange (i) de biens immobiliers, de droits relatifs aux biens immobiliers, y compris aux terrains, immeubles, constructions ou autres améliorations, équipements ou aménagements situés à l'extérieur ou à l'intérieur, ou de tous biens personnels utilisés en apport avec ceux-ci, ou de tout permis, droit, droit de servitude ou toute autre propriété ou intérêt ou de toute option en rapport avec ceux-là, et (ii) de participations dans des sociétés nationales ou étrangères dont l'objet principal est ou sera modifié en conséquence après l'acquisition d'une telle participation sans délai excessif, pour détenir (x) des biens immobiliers, des droits relatifs aux biens immobiliers, y compris aux terrains, immeubles, constructions ou autres améliorations, équipements ou aménagements situés à l'extérieur ou à l'intérieur, ou tous biens personnels utilisés en rapport avec ceux-ci, ou tout permis, droit, droit de servitude ou toute autre propriété ou intérêt ou toute option en rapport avec ceux-là, et/ou (y) des participations dans d'autres sociétés qui ont un objet comparable à l'objet de la Société (chacune désignée de «Société Intermédiaire»).

La Société pourra participer dans l'établissement, le développement et le contrôle de toute Société Intermédiaire et apporter tout soutien financier à une Société Intermédiaire dans laquelle elle détient un intérêt direct ou indirect, y compris entre autres, la fourniture de prêts et l'octroi de garanties ou de sûretés de toute nature ou forme.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui pourra être convertible.

La Société peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet tel que décrit ci-dessus, tout en restant dans les limites fixées par la législation et la réglementation applicables au Luxembourg."

*Coûts*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société suite au présent acte sont estimés approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

Le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date mentionnée en en-tête des présentes.

Le Notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigée en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la requête de la personne comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juillet 2013. Relation: LAC/2013/33808. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111450/120.

(130134838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**MH Germany Property I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.555.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oana Millich  
*Mandataire*

Référence de publication: 2013111428/11.

(130134637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Balfid S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.012.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 113.970.

In the year two thousand and thirteen, on the fifteenth day of July

Before the undersigned Maître Francis Kessler, notary, residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Balta NV, a company incorporated under the laws of Belgium and having its registered office at 2, Wakkensteenweg, 8710 Sint-Baafs-Vijve (Belgium) and registered with the Belgian Register of Legal Entities ("RPR Kortrijk") under number 0865 751 823.

here represented by Wim Van Acker private employee, residing professionally at Christianalaan 2, 8420 De Haan (Belgium), by virtue of a proxy given under private seal on 11/07/2013.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Balfid S.à r.l.", a private limited liability company, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 1,012,500 represented by 20,250 shares with a par value of EUR 50 and registered with the Luxembourg Trade and Companies register (Registre du Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 113.970 (the "Company") incorporated following a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on December 9, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of May 3, 2006 number 869, whose articles of association have been amended for the last time by a deed of the same notary (Grand Duchy of Luxembourg), on September 27, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of December 1, 2006 number 2250.

Such appearing party representing the whole corporate capital of the Company requests the notary to act that:

*First resolution*

The Company's name is changed from "Balfid S.à r.l." to "Balfid BVBA".

*Second resolution*

The resignations as from the date of completion of the transfer of the Company from Luxembourg to Belgium of Mrs Sara Speed, born in Gabarone (Botswana), born on 14 April 1976, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) Mr Gérard Becquer, born in Briey (France), on April 29, 1956 and with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and Mr. Carl Verstraelen born in Mortsel (Belgium) on 1 June 1952, residing professionally at Laudinnestraat 82, Sint-Pieters-Leeuw (Belgium) are accepted and full and entire discharge is given to the latter for the performance of their mandate.

*Third Resolution*

Nikris BVBA represented by Villalinda NV represented by Mr Hendrik Deruyck born in Izegem (Belgium) on July 11, 1951, Dimacor BVBA represented by Mr Carl Verstraelen born in Mortsel (Belgium) on June 1, 1952 and Fienes BVBA represented by Mr Wim Van Acker born in Brugge (Belgium) on June 02, 1973 are appointed with immediate effect as new directors of the Company.

*Fourth resolution*

The interim accounting situation of the Company as of June 30, 2013 is approved.

*Fifth resolution*

The registered office, the place of effective management and the central administration of the Company is transferred from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg to Wakkensteenweg 2, 8710 Sint-Baafs-Vijve, Belgium, Belgium with effect as of today with reservations to be confirmed by the extraordinary general shareholders' meeting to be held in Belgium and the Belgium nationality is adopted by the Company.

*Sixth resolution*

As a consequence of the transfer of the registered office, the place of effective management and the central administration of the Company to Belgium, the articles of association of the Company are restated to comply with the Belgium law.

A copy of the Belgium articles of association, after signature ne varietur by the shareholder and the undersigned notary, will form part of this deed to be filed together with the registration authorities.

#### *Seventh resolution*

The above resolutions are taken under the condition precedent that (i) all the resolutions enacted in the present deed will be confirmed by a notarial deed to be held in Belgium and that (ii) the Company will be registered with the Trade Register in Belgium. A copy of the notarial deed to be held in Belgium and an official confirmation of such registration will be sent to the attention of the instrumenting notary in Luxembourg.

The striking off of the Company from the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre du Commerce et des Sociétés, Luxembourg) will be carried out upon receipt of the confirmation of the registration of the Company in Belgium.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges to be borne by the present deed are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

#### *Declaration*

The undersigned notary who knows English and French, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by an French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le quinzième jour du mois de juillet,

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

#### **Comparaît:**

Balta NV, une Société constituée sous les lois de Belgique, ayant son siège social au 2, Wakkensteenweg, 8710 Sint-Baafs-Vijve, Belgique et enregistrée au registre de commerce belge («RPR Kortrijk») sous le numéro 0865 751 823.

ici représentée par Wim Van Acker résidant professionnellement au Christianalaan 2, 8420 De Haan (Belgique) en vertu d'une procuration sous seing privé le 11 juillet 2013.

Ladite procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de la société «Balfid S.à r.l.», une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de EUR 1.012.500 représenté par 20.250 parts sociales de EUR 50 et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 113 970 (la "Société"), constituée suivant un acte notarié par devant Maître Joseph Elvinger, notaire résident à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 9 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 3 mai 2006, numéro 869, lequel a été modifié la dernière fois par un acte par devant le même notaire (Grand-Duché du Luxembourg), le 27 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 1<sup>er</sup> décembre 2006, numéro 2250.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nom de la Société est changé de «Balfid S.à r.l.» à «Balfid BVBA».

#### *Deuxième résolution*

Les démissions à compter de la date d'achèvement du transfert de la Société du Luxembourg vers la Belgique de Mme Sara Speed, née à Gabarone (Botswana), le 14 avril 1976 et résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg) M. Gérard Becquer, né à Briey (France), le 29 avril 1956, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et M. Carl Verstraelen né à Mortsel (Belgium) le 1 juin 1952 résidant professionnellement au Laudinnestraat 82, Sint-Pieters-Leeuw (Belgique), sont acceptées, et complète et entière décharge leur est donnée pour l'exécution de leur mandat.

#### *Troisième résolution*

Nikris BVBA représenté par Villalinda NV elle-même représenté par M. Hendrik Deruyck né à Izegem (Belgique) le 11 juillet 1951, Dimacor BVBA représenté par M. Carl Verstraelen né à Mortsel (Belgique) le 1 juin, 1952 et Fienes BVBA représenté par M. Wim Van Acker né à Bruges (Belgique) le 02 juin 1973 sont nommés nouveaux administrateurs de la Société avec effet immédiat.

111393

*Quatrième résolution*

La situation comptable intérimaire de la Société au 30 juin 2013 est approuvée.

*Cinquième résolution*

Le siège social, lieu de gérance effective et de l'administration centrale de la Société est transféré de 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg à Wakkensteenweg 2, 8710 Sint-Baafs-Vijve, Belgique, avec effet immédiat, sous réserve d'être confirmé par l'assemblée générale des associés devant se tenir en Belgique et la nationalité belge est adoptée par la Société.

*Sixième résolution*

En conséquence du transfert du siège social, du lieu de gérance effective et de l'administration centrale de la Société du Luxembourg vers la Belgique, les statuts de la Société ont été modifiés pour les mettre en conformité avec le droit belge.

Une copie desdits statuts, après signature ne varietur par les actionnaires et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles en même temps.

*Septième résolution*

Les résolutions ci-dessus sont adoptées sous la condition suspensive que (i) toutes les résolutions actées dans le présent acte soient confirmées par un acte notarié qui sera tenu en Belgique, et que (ii) la Société soit enregistrée au Registre de Commerce en Belgique.

La radiation de la Société du Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourgeois sera effectuée dès réception de la confirmation de l'enregistrement de la Société en Belgique.

*Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges relatifs au présent acte s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, à la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

FAIT ET PASSÉ à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux parties comparantes, connues du notaire par leur nom, prénom, état civil et lieu de résidence, lesdites parties signent ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: Van Acker, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9505.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013111890/139.

(130136183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**Balfin Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 179.197.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the fifteenth of July.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Balta Industries N.V., a company incorporated and existing under the laws of Belgium, having its registered office at Wakkensteenweg 2, 8710 Sint Baafs-Vijve (Wielsbeke), Belgium, registered with the Belgian Register of Legal Entities under number 0441.533.409,

here represented by Mr Wim Van Acker, private employee, residing professionally at Christianalaan 2, 8420 De Haan, Belgium, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed "ne varietur" by the attorney and the undersigned notary will remain attached to the present deed, in order to be recorded with it.

The appearing parties represented as stated above has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the private limited liability company is "Balfin Services S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of association (the "Articles").

### Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the "Board"). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### Art. 3. Corporate object.

3.1 The company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

3.2. The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose"

### Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several members.

## II. Capital - Corporate units

### Art. 5. Capital.

5.1. The corporate capital is set at twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500), represented by five hundred (500) corporate units in registered form, having a par value of twenty-five Euros (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The corporate capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Corporate units.

6.1. The corporate units are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per corporate unit. In case of joint ownership on one or several corporate unit(s) the members shall designate one (1) owner by corporate unit.

6.2. Corporate units are freely transferable among members.

Where the Company has a sole member, corporate units are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one member, the transfer of corporate units (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the members representing at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

The transfer of corporate units by reason of death to third parties must be approved by the members representing at least three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A corporate unit transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of members is kept at the registered office and may be examined by each member upon request.

6.4. The Company may redeem its own corporate units provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's corporate capital.

### III. Management - Representation

#### **Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the members, which sets the term of their office. The managers need not be members.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the members.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board").

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the member(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be member(s) or manager(s) of the Company. The Board will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting.

(vi) The resolutions of the meeting of the Board are taken in written form and reported on minutes. Such minutes are signed by all the managers present.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held. The meeting will be dated as at the date of the holding. The decision will also be valid as the date of the holding. The minutes will be signed later by the manager participating to the Board by such means.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (the "Managers Circular Resolutions"), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

#### 8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two members of the Board.

or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.1. (ii) and 8.3 (ii) of these Articles.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board.

#### **Art. 9. Sole manager.**

9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Member(s)

##### **Art. 11. General meetings of members and Members circular resolutions.**

###### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the members are adopted at a general meeting of members (the "General Meeting") or by way of circular resolutions (the "Members Circular Resolutions") in case the number of members of the Company is less or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Members Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the members, in accordance with the Articles. In such case, each Member shall give his vote in writing. If passed, Members Circular Resolutions are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each corporate unit entitles to one (1) vote.

###### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The members are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or members representing more than one-half (1/2) of the corporate capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all members at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the members are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A member may grant a written power of attorney to another person, whether or not a member, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Members Circular Resolutions are passed by members owning more than one-half (1/2) of the corporate capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the members are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Members Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the corporate capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of members owning at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a member's commitment in the Company require the unanimous consent of the members.

##### **Art. 12. Sole member.**

12.1. Where the number of members is reduced to one (1), the sole member exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the members and the General Meeting or to Members Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole member or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole member are recorded in minutes or drawn up in writing.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

##### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1<sup>st</sup>) of January of each year and ends on the thirty-first (31) of December of the same year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and members towards the Company.

13.3. Each member may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Members Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a "Business Day"), on the next following Business Day at the same time and place.

**Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.**

14.1. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be members.

14.2. The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises), when so required by law.

14.3. The members appoint the statutory auditor (commissaire aux comptes), if any and independent auditor (réviseur d'entreprises), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor (commissaire aux comptes) and the independent auditor (réviseur d'entreprises) may be reappointed.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.

15.2. The members determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other available reserves (including share premium) are available for distribution; and
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

**VI. Dissolution - Liquidation****Art. 16.**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the members, adopted by one-half (1/2) of the members holding three-quarters (3/4) of the corporate capital. The members appoint one or several liquidators, who need not be members, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the members, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the members in proportion to the corporate units held by each of them.

**VII. General provisions****Art. 17.**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Members Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Members Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waiver provisions of the law, any agreement entered into by the members from time to time.

*Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2013.

*Subscription and Payment*

Balta Industries N.V., pre-named, subscribes all the five hundred (500) corporate units.

The amount of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500) is at the disposal of the Company.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (EUR 1,500).

### *Resolutions of the sole member*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

a.- Gérard Becquer, born in Briey (France), on 29 April 1956, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

b.- Sara Speed, born in Gaborone (Botswana), on 14 April 1976, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

c.-, Carl Verstraelen born in Mortsel (Belgium), on 1 June 1952 with professional address at Laudinnestraat 82, Sint-Pieters-Leeuw (Belgium).

2. The registered office of the Company is set at 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le quinzisième Juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Balta Industries N.V., une société constituée sous les lois belges, ayant son siège social à Wakkensteenweg 2, 8710 Sint Baafs-Vijve (Wielsbeke), Belgique, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés belge sous le numéro 0441.533.409,

ici représentée par Monsieur Wim Van Acker, employé privé, demeurant professionnellement à Christianalaan 2, 8420 De Haan, Belgique, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante, représentée comme établit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société à responsabilité limitée est "Balfin Services S.à r.l." (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le «Conseil»). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société

jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

3.2 La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. En cas d'indivision sur une ou plusieurs part(s) sociale(s) les associés désigneront un (1) propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas obligatoirement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le «Conseil»).

##### **8.1 Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, le(s)quel(s) peut (peuvent) ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le Conseil détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leur mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat(s).

##### **8.2 Procédure**

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

(vi) Les résolutions de la réunion du Conseil sont prises par écrit et inscrites sur un procès-verbal. Ce procès-verbal est signé par tous les gérants présents.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. La réunion du Conseil sera datée à la date de sa tenue. Les résolutions seront également valables au jour de la réunion. Le procès-verbal sera signé plus tard par le gérant participant au Conseil par de tels moyens.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les «Résolutions Circulaires des Gérants») sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3 Représentation

(i) La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux membres du Conseil ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.1. (ii) et 8.3 (ii) des Statuts.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'«Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés») dans le cas où le nombre d'associés est égal ou moindre que vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Dans un tel cas, chaque associé doit donner son vote par écrit. Si elles sont adoptées, les Résolutions Circulaires des Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1 Si le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1 L'exercice social commence le premier (1<sup>er</sup>) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le troisième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un «Jour Ouvrable»), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

#### **Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.**

14.1 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2 Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.

14.3 Les associés devront nommer le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves disponibles (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; et
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 16.**

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision

contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

### Art. 17.

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2013.

#### *Souscription et Libération*

Balta Industries N.V., prénommée, souscrit toutes les cinq cents (500) parts sociales.

Le montant de douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cent Euros (EUR 1.500).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a.- Gérard Becquer, né à Briey (France), le 29 avril 1956, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

b.- Sara Speed, né à Gaborone (Botswana), le 14 avril 1976, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

c.- Carl Verstraelen, né à Mortsel (Belgique), le 1 juin 1952, résidant à Laudinnestraat 82, Sint-Pieters-Leeuw (Belgium) (Belgique);

2. Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

FAIT ET PASSÉ à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Van Acker, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9504. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013111891/498.

(130136598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**ALPINA Real Estate Fund III SCA SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 169.808.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111853/11.

(130136294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Alpina Real Estate GP III S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 169.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111854/10.

(130135677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**MGE Neumunster Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 130.362.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110390/9.

(130133504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

---

**MGP June S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 149.624.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Delloula Aouinti

Manager

Référence de publication: 2013110393/12.

(130133607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

---

**MGP Dial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.367.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110391/10.

(130133324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

---

**Mevery Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 153.847.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme  
MEVERY DEVELOPMENT S.A.

Référence de publication: 2013110389/11.

(130133579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.**Metalica S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 101.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110388/10.

(130133792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.**MGP Quantum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 144.990.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Delloula Aouinti

Gérant

Référence de publication: 2013110394/12.

(130133603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.**Mangham S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 128.565.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en date du  
30/09/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*L'Organe de Gestion*

Référence de publication: 2013110377/11.

(130134081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.**Meluna Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.467.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MELUNA INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013110387/11.

(130134346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

---

**MGP June II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 149.622.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Delloula Aouinti

Manager

Référence de publication: 2013110392/12.

(130133667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

---

**MGP Upsilon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 161.497.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Yasmina Halimanovic

Gérant

Référence de publication: 2013110396/12.

(130133591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

---

**Amplio Group S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 144.675.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 30 juillet 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Riccardo Segat
- Marc Koeune
- Sébastien Gravière
- Andrea Davi
- Joanne Kennedy-Reardon

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services Sarl

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2019.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013110865/19.

(130135094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**APEX Tool Holding Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 153.561.

Les statuts coordonnés au 12 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch  
Notaire

Référence de publication: 2013110821/11.

(130134567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Asterion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 73.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 133.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110830/10.

(130134886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Ascot Capital Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 172.569.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013110828/10.

(130134602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Astringo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2225 Luxembourg, 23, rue General Major Lunsford Oliver.  
R.C.S. Luxembourg B 146.543.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110831/9.

(130134780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Acmar Systems S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 91.854.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

Acmar Systems S.A.  
Jorge Pérez Lozano  
Administrateur

Référence de publication: 2013110850/14.

(130134718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Aria Structured Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 130.148.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

Référence de publication: 2013110827/10.

(130135208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Aquiline Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 168.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2013110824/12.

(130135500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Aquiline C2P Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 149.606.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2013110823/12.

(130134558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**SI KAD PE, Société Immobilière Bâtiment Konrad Adenauer du Parlement européen, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.861.

**EXTRAIT**

Il a été décidé lors de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 24 juin 2013:

- de renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B65.477 comme réviseur d'entreprises pour une durée prenant fin lors de l'assemblée générale se prononçant sur les comptes annuels de l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *SI KAD PE*

BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013113565/20.

(130137318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Simple Global SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 138.073.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013113561/10.

(130137227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Sam HWA Steel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3235 Bettembourg, Krakelshaff.

R.C.S. Luxembourg B 97.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013113573/10.

(130137255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Stoneworks Asset Management (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 150.489.

En vertu de la Loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, et en sa qualité de domiciliataire, la Société MAS Luxembourg, dénonce, avec effet immédiat, le siège social établi au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach de Stoneworks Asset Management (Luxembourg) S.à r.l., société à responsabilité limitée immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 150 489.

Stoneworks Asset Management (Luxembourg) S.à r.l. n'est donc plus domiciliée au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach depuis le 31 juillet 2013.

Munsbach, le 5 août 2013.

MAS Luxembourg

Stewart KAM CHEONG

Gérant

Référence de publication: 2013113571/16.

(130137282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Riatea Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 20, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 109.968.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Krieger Jean-Claude

Le Cabinet Comptable

Référence de publication: 2013107305/12.

(130130091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---